

Montée au Coudon

Une randonnée proposée par Dan83

Une belle grimpette jusqu'au sommet du Coudon (702m d'altitude) près de Toulon.



Randonnée n°29548

Durée :	2h50	Difficulté :	Moyenne
Distance :	7.27km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	335m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	335m		
Point haut :	650m	Commune :	Solliès-Ville (83210)
Point bas :	351m		

Description

Pour accéder au point de départ : Toulon, A57, Sortie 6 La Farlède, monter à Solliès-Ville, continuer à monter sur la route des Selves. A 3km, prendre sur la droite une route étroite (panneau "interdit à tous véhicules", mais si la barrière n'est pas abaissée on peut l'emprunter, le massif du Coudon est ouvert). Si vous devez stationner à la barrière, ajoutez 2km à la randonnée. Continuer jusqu'à un petit oratoire, puis une citerne. C'est là le parking: Lat E: 43.17358 et Long N: 6.00330. A noter que le chemin se dégrade avant d'arriver au parking.

(D/A) A partir du point de départ, situé entre le parking et l'oratoire, on va suivre jusqu'au sommet le GR®51 (chemin du Coudon, balisage Blanc et Rouge).

A une bifurcation (1), suivre à gauche le GR®. Plus loin, on franchit un replat le "Petit Coudon" (2). La montée continue jusqu'à la table d'orientation (3). De là, le sentier nous fait revenir un peu sur nos pas et conduit ensuite jusqu'à la route (D446) (4) : emprunter cette route à droite sur 2,3km.

(5) Quitter le GR®51 et tourner à droite : le chemin est plat au début et passe entre deux petits sommets. Ce chemin nous amène à une intersection de chemins avec un poteau sur lequel figurent 4 marquages de couleur (6). Continuer encore 100m avant de tourner à gauche en descendant (180°) puis, 200m plus loin, tourner à droite toujours en descendant.

Le sentier descend de manière régulière et vient déboucher sur le GR®51 (1) qu'il faut prendre sur la gauche pour rejoindre les véhicules.

Informations pratiques

Admirer en montant la vue magnifique qui s'étend au sud jusqu'à la mer avec l'Ile de Porquerolles puis ensuite en descendant sur la route, dans une épingle, l'extraordinaire panorama sur la plus belle rade du monde, celle de Toulon bien entendu ! Attention, près du sommet vous randonnez sur un terrain militaire... mais pas de problème. L'accès au fort Lieutenant Girardon est strictement interdit bien entendu !

La montée est rude... et il n'y a pas d'eau ! Chapeau indispensable en journée. En soirée tout en haut il ne fait pas chaud : prévoir une petite laine et/ou un coupe-vent.

A proximité

A visiter : Toulon bien entendu... Hyères et les Iles d'Or (Porquerolles, Port-Cros et le Levant).

Points de passages

- D/A Départ, situé entre le parking et l'oratoire,**
N 43.173426° / E 6.003225° - alt. 351m - km 0
- 1 Bifurcation à la cote 367**
N 43.170362° / E 6.002348° - alt. 372m - km 0.41
- 2 Petit Coudon**
N 43.168747° / E 6.008911° - alt. 456m - km 1.13
- 3 Table d'orientation**
N 43.163113° / E 6.006894° - alt. 616m - km 1.98
- 4 Emprunter la route à droite sur 2,3km**
N 43.162518° / E 6.006615° - alt. 650m - km 2.1
- 5 Départ de chemin sur la droite**
N 43.161908° / E 5.986579° - alt. 488m - km 4.59
- 6 Poteau-balise**
N 43.165884° / E 5.99366° - alt. 495m - km 5.42
- D/A**
N 43.173443° / E 6.00323° - alt. 351m - km 7.27

Petit détail supplémentaire : en partant de Toulon, on peut monter directement en voiture par La Valette et la D446... pour rejoindre les randonneurs par exemple.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-montee-au-coudon-83/>

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

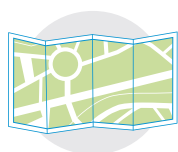
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



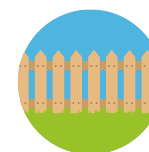
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



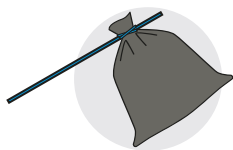
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.